

## Des prévisions alarmantes

### SYRIE

#### DEUX MILLIONS D'ENFANTS RÉFUGIÉS SYRIENS PRIVÉS DE LEUR ENFANCE

Près de deux millions d'enfants syriens ont fui leur pays et ont le statut de réfugiés. La fuite et l'exil renforcent la précarité des familles syriennes et les enfants sont les premiers à en souffrir. En Jordanie, 44 % des enfants syriens n'étaient pas scolarisés en 2014 et 30 000 sont obligés de travailler.

Blessures physiques, traumatismes, travail forcé et risque d'exploitation sexuelle affectent les enfants syriens depuis plus de quatre ans.

« Lorsque que nous avons fui la Syrie, je refusais de parler. Je n'ai pas prononcé un mot durant quatre mois », témoigne Aya qui avait dix-sept ans lorsqu'elle a rencontré les équipes de CARE en août 2014 au cours d'ateliers de soutien psychosocial.

« Certains enfants réfugiés syriens sont silencieux, d'autres sont en colère. Des bombardements ont détruit leur maison et leur école, des membres de leur famille ont été tués. Ce n'est pas facile de soigner ces blessures invisibles », explique Violaine Gagnet, responsable des urgences pour CARE France.

La précarité des conditions de vie des familles réfugiées affecte également les enfants syriens. 30 000 d'entre eux sont obligés de travailler pour aider financièrement leur famille, selon les chiffres du gouvernement jordanien.

La plupart sont des adolescents, d'autres ne sont âgés que de huit ou neuf ans.

Plus la durée de l'exil des réfugiés syriens se prolonge, plus ils deviennent financièrement vulnérables. 83 % des familles de réfugiés en Jordanie sont endettées, selon une évaluation des équipes de l'ONG CARE réalisée en 2015. Parmi un groupe d'enfants qui travaillent en Jordanie et interrogés par CARE, seuls 15 % d'entre eux travaillaient auparavant en Syrie.

Fairouz, réfugiée syrienne de vingt-sept ans, témoigne : « *Mon mari est toujours en Syrie et j'élève seule mes cinq enfants en Jordanie. Un seul de mes enfants va à l'école. Ma fille de treize ans m'aide à faire des ménages et mon fils de douze ans vend des tissus dans la rue. Il gagne entre 1 et 12 euros par jour. Malgré tout ça, nous vivons à cinq dans une pièce et je n'ai pas de quoi nous nourrir tous les jours* ».

« Les réfugiés syriens ne souhaitent pas faire travailler leurs enfants. Ce n'est pas un choix, mais un mécanisme de survie qui témoigne du désespoir de leur situation », explique Salam Kanaan, directrice du bureau de l'ONG CARE en Jordanie. « Ces enfants font partie des plus vulnérables. La guerre a déjà privé ces jeunes de leur enfance et sans éducation, ils perdent de grandes chances de se bâtir un avenir meilleur ».

L'ONG internationale CARE, présente dans toute la région, soutient les enfants affectés par la crise syrienne. Mais le manque de fonds ne permet pas de répondre à tous les besoins et d'assurer

une protection maximale.

« *La communauté internationale a une responsabilité envers ces enfants. Le conflit syrien s'intensifie et le nombre de civils affectés ne cesse d'augmenter. La communauté internationale doit redoubler d'efforts. Or, aujourd'hui, seuls 22% des 8,4 milliards de dollars demandés par l'ONU pour répondre à la crise syrienne, ont été collectés* », alerte Violaine Gagnet.

(Web : <http://www.carefrance.org/actualitel/syrie-enfants-refugies-syriens.htm>, 12 juin 2015)

## DANEMARK

### LE GOUVERNEMENT VEUT POUVOIR RÉCUPÉRER LES OBJETS DE GRANDE VALEUR AMENÉS PAR LES MIGRANTS. UNE MANIÈRE DE LES DIS-SUADER DE VENIR

Le 10 décembre 2015, le gouvernement danois a introduit une proposition de loi autorisant la confiscation de l'argent liquide et des bijoux transportés par les réfugiés arrivant dans le pays. Selon le *Washington Post*, la loi devrait être bientôt votée au parlement.

Dans un e-mail au quotidien américain, le ministre de l'Intégration danois explique que la loi donnera aux autorités « *le pouvoir de fouiller les vêtements et les bagages des demandeurs d'asile – et des autres migrants qui n'ont pas de permis pour s'installer au Danemark – dans l'objectif de trouver des biens qui permettraient de couvrir leurs frais* ».

La loi s'appliquera aussi aux réfugiés déjà présents sur le sol danois, et devrait entrer en vigueur en février 2016. La police ne pourra confisquer que les objets de valeur considérable, soit plus de 300 euros, et les biens considérés comme nécessaires au quotidien – portables, montres – ne seront pas pris. Comme le rapporte le *Daily Beast*, il y a eu un débat au parlement pour savoir si les alliances devaient être confisquées :

ce ne sera pas le cas, mais un député a argué que les bagues avec un diamant de plus d'un carat devraient être saisies.

Le ministère de l'Intégration souligne que d'une certaine façon, ces règles sont déjà en vigueur puisque les réfugiés ayant des ressources financières suffisantes sont censés payer pour leur séjour. Selon le *Washington Post*, ce genre de confiscation de bijoux aurait un impact financier limité, et il s'agit surtout d'envoyer un message anti-réfugié.

De nombreux opposants ont qualifié la mesure de cruelle et mesquine, et rappelé que cette idée de confiscation de bijoux était particulièrement dérangeante vu qu'en Europe pendant la Seconde Guerre mondiale, les nazis avaient saisi les objets de valeur possédés par les juifs.

(Web : <http://www.slate.fr/story/111683/danemark-confiscation-bijoux-refugies>, 17 décembre 2015)

## FRANCE / MONDE

### COP21, PARIS, DÉCEMBRE 2015 : DIX CONSÉQUENCES CONCRÈTES DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

En cinquante ans, le niveau des océans s'est élevé de dix centimètres. Une tendance qui devrait se poursuivre voire s'accélérer dans les années à venir. Selon les experts de la Nasa, une montée des océans d'au moins un mètre est inévitable dans les 100 à 200 ans qui viennent. « *Au vu de ce que l'on sait aujourd'hui à propos de l'expansion des océans avec le réchauffement, et sur la fonte des glaciers et des calottes glaciaires, [...] il est pratiquement certain que nous aurons une augmentation du niveau des mers d'au moins un mètre, et probablement davantage* », expliquait Steven Nerem en août dernier.

Les premières victimes de l'augmentation du niveau de la mer sont les archipels du Pacifique, notamment les îles Marshall, les îles de Polynésie, les Maldives (océan Indien) et certaines

régions d'Asie (Philippines, Indonésie). Selon une étude du CNRS de 2014, 10 000 à 20 000 îles pourraient disparaître totalement au cours du siècle.

Autre conséquence de la montée du niveau des océans, de nombreuses grandes villes construites sous le niveau de la mer pourraient être envahies par les eaux. C'est notamment le cas de Miami, New York, Tokyo, Singapour, Amsterdam ou encore Rotterdam.

D'après Steven Nerem, « *Il semble qu'il soit déjà trop tard* » pour certaines villes américaines de Floride, notamment Miami. Et si rien n'est fait pour réduire la consommation d'énergies fossiles, New York pourrait devenir inhabitable en 2085.

Sécheresses, typhons, inondations, cyclones... Les changements climatiques sont à l'origine de l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes. Des catastrophes naturelles qui devraient continuer à se multiplier dans les décennies à venir, provoquant la migration des populations. Dans un rapport publié en 2012, l'ONU prédisait 250 millions de déplacés dans le monde en 2050.

La Banque mondiale estime dans un rapport publié en novembre 2015 que plus de 100 millions de personnes pourraient basculer dans l'extrême pauvreté si les objectifs de réduction des gaz à effets de serre ne sont pas tenus. « *Ce sont les plus démunis qui sont le plus durement frappés par le changement climatique. Le défi auquel nous sommes maintenant confrontés consiste à éviter que le dérèglement du climat ne plonge dans l'extrême pauvreté des dizaines de millions d'êtres humains* », souligne Jim Yong Kim, président du Groupe de la Banque mondiale.

Selon l'institution, les populations les plus pauvres sont ainsi menacées par « *les mauvaises récoltes dues à la diminution de la pluviosité* », la flambée des prix alimentaires provoquée par des phénomènes météorologiques extrêmes... Le continent africain serait le plus durement

touché, la flambée des prix alimentaires pouvant atteindre 12% en 2030 et jusqu'à 70% à l'horizon 2080.

L'ONU estime par ailleurs, que près de 600 millions de personnes pourraient souffrir de malnutrition d'ici 2080. « *L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes, la hausse des températures et du niveau des mers, ainsi que les inondations et les sécheresses ont un impact significatif sur le droit à l'alimentation* », souligne la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur le droit à l'alimentation, Hilal Elve.

La Banque mondiale souligne également que le réchauffement climatique pourrait avoir un impact sanitaire en accroissant « *l'incidence des maladies sous l'effet de vagues de chaleur et d'inondations* ».

Ces phénomènes pourraient, en effet, allonger la saison de transmission des maladies propagées par les moustiques. Un réchauffement planétaire de 2 à 3°C augmenterait de 5% le nombre d'habitants exposés au paludisme, soit une hausse de 150 millions de personnes. Et selon l'OMS, « *Deux milliards de personnes de plus pourraient être exposées au risque de transmission de la dengue d'ici les années 2080* ».

(Web : <http://www.directmatin.fr/environnement/2015-11-30/cop21-10-consequences-concretes-du-rechauffement-climatique-715454>, Direct Matin, 10 décembre 2015)